

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 214

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Adèle, fille de Marc et de Berthe née Boillat, aux Breuleux. — Du 21. Froidevaux, Juliette-Lucia, fille de Armand et de Mathilde née Boillat, au Cerneuveuil. — Du 24. Peltier, Régina-Berthe, fille de Aurèle et de Cécile née Donzé, aux Breuleux. — Du 25. Boillat, Marie-Cécile-Elia, fille de Arthur et de Henriette née Jeannerat, aux Breuleux. — Du 26. Boillat, Antoinette-Laure, fille de Aurèle et de Elia, née Theurillat, aux Fonges.

Décembre. — Du 9. Boillat, Paul-Damien, fils de Damien et de Irène née Boillat, aux Breuleux. — Du 16. Viatte, Paul-Achille, fils de Numa et de Floria née Figandet, aux Vacheries. — Du 22. Adatte, Félicien-Rémi, fils de Alvin et de Rosalie née Fuetterer, à La Chaux. — Du 23. Boillat, Jeanne-Marie-Bertha, fille de Joseph et de Anna née Clémence, aux Breuleux.

Mariages.

Octobre. — Du 17. Aubry Célien, graveur, de Muriaux, aux Breuleux et Bouverat Marie-Joséphine, des Breuleux, aux Vacheries. — Du 23. Villemain Paul-Jules, horloger, de Muriaux, aux Breuleux et Jolidon-Céline, de Boncourt, aux Breuleux.

Novembre. — Du 11. Baume Numa-James, des Breuleux, Sur Angosse et Paratte Marie-Pauline, de Muriaux, aux Ravières. — Du 25. Iseli Louis-Albert, horloger, de Lutzelfühl, aux Breuleux et Willemin Alice-Estelle, de Muriaux, aux Breuleux.

Décès.

Octobre. — Frésard Joseph-Constant, veuf de Constance née Landry, né en 1855 aux Breuleux. — Du 6. Claude Jules-Alfred, veuf de Annette née Hulin, au Rouge Bilat né en 1855. — Du 14. Baume Berthe-Marie, fille de Joseph, aux Envers, née en 1889. — Du 23. Aubry, Marc-Jules, fils de Oscar, aux Ravières, né en 1901.

Novembre. — Du 2. Claude Marthe-Vitaline, fille de Auguste, aux Breuleux, née en 1891. — Du 4. Aubry Julia-Jeanne-Marie, fille de Ernest, aux Breuleux, née en 1901. — Du 6. Jolidon Lina-Marie, née Gogniat, épouse de Joseph, aux Breuleux, née en 1856. — Du 11. Donzé Marie-Louise, fille de Louis, aux Breuleux, née en 1900. — Du 25. Kempf Samuel, fils de Jacob, au Cerneuveuil, né en 1901. — Du 26. Erard Alcide, époux de Eugénie, née Frésard à La Chaux, né en '845.

Décembre. — Du 7. Portmann Anna, née Kaufmann, épouse de Joseph, au Cerneuveuil, née en 1837. — Du 8. Jobin Marie-Louise, fille de Armand, née en 1898. — Du 9. Aubry Hilda-Julie-Joséphine, fille de Charles née en 1900. — Du 13. Desseignes, François-Jacques, veuf de Méline née Bilat, aux Vacheries, né en 1852. — Du 21. Boillat Numa, époux de Marie née Godat, aux Breuleux, né en 1864. — Du 28. Boillat Paul-Damien, enfant de Damien, aux Breuleux, né en 1901.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ay ié des voleurs paitcho. Dain le canton de Vaud, an aivay enne neu déroby les tchôs di pasteur dain sou tieutchi to près de lai tiure. Ci pore hanne, que crayay qu'ay n'avaïpe d'atre dgens que les dgens honnêtes dain sai paroisse, feut bin tchagrïnay de c'taiffaire li. Ay l'an eu taint de poinne qu'ay ne poiépe s'em-paitchi d'en dire in mot tchu lai tchoyiere. Devaint de commencie son prâ lge le duemoëne aïprés, ay dié en ses paroissiens : Ay sâ péssay cte semaine enne tchose que me fay bin di tchagrïn. I crayoy que tot mes paroissiens, c'étaient des braves dgens. Mitenaint i ay lai preuve di contrère. Enne de ces neux, ditant qui dremô comme in tronçha, ay ian é un de vos que s'é permis d'allay copay tot mes tchôs dain mon tieutchi. I vos di çoci-poche qui échepère bin que ctu qui m'é pris ces tchôs veut les rapotçhay lai neu que vint ditant qui dremeray. Ctü-

li, i le cognâ, i le vois, i crais bin qui y veu flanquay mai cappe en lai tête... *Sâve-te vite, Djeain Fiére, sâve-te*, crié enne fanne dain le motie, *sâve-te, ay serâit bin dain le cas de faire çoti*. — Le paure hanne ne s'enrîtépe : main tot le monde é saïvu tiu étiat le voleur. Le lendemain le maitin, les tchôs étiat en in moncé tchu lai poëtche de lai tiure. Aïvis é tiuries comme é pasteurs tiain an iôs ayront pris des tchôs obin des gelruebes.

Stu que n'âpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 212 du *Pays du Dimanche* :

831. HOMONYMIE.

Raine, renne, reine, Rennes.

832. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES.

Je ne puis me plaindre de rien ;
Chacun prend part à ma disgrâce,
Tout le monde me veut du bien,
Et j'attends toujours qu'on m'en fasse.

833. LOSANGE AJOURÉ D'UN CARRÉ.

P
M A T
C E S A R
M E A N
P A S V I E
T A I L
R A V I R
N I L
E

834. COQUILLES AMUSANTES.

- No 1. — Peu. Bien. Ouvrage.
No 2. — Fêtes. Amusent. Jeunes. Vieux.
No 3. — Payez. Les. Pots. Cassés.
No 4. — Repos. La. Mort.

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Les joyeux compagnons de Boncourt ; Un inattendu des bords neuchâtelois au lac de Bièvre ; B. Cuttat à Rossemaison ; Deux membres honoraires de la Société de chant de Ste-Cécile à Boncourt ; Les deux plus belles de Miécourt ; Dionysius Carnavalescus à St-Imer ; La Reine de Wyl.

839. ANAGRAMME.

Un habitant de l'air courageux et rapace,
Lecteur, c'est mon premier.
— Sans doute, il est bien mon dernier,
Quand de son aile il fend l'espace.

840. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le poète dont les initiales du nom, du prénom, de la ville natale et le titre d'un recueil de ses vers, forment le mot :

PRET.

841. TRIANGLES LIÉS PAR X Y Z

XXXXXX 1.
XXXXXX 2.
XXXXXX 3.
XXXXXX 4.
XXXXXX 5.
XXXXXX 6.
XXXXXX 7.
XXXXXX 8.
XXXXXX 9.

1. Travail d'un maréchal. — 2. Personnage en honneur chez le fils de l'Islam. — 3. Aux mains du laboureur quand il vient de fouler ses

gerbes sur son aire. — 4. Ce qu'apporte le vent. — 5. Au seuil d'un noir repaire. — Les beaux premiers rayons du matin. — 7. C'est de l'an le cinquième ; ainsi l'on veut parler maintenant.

8. Un avare jamais ne peut l'ouvrir sans peine, quand il faut soulager quelque misère humaine. — 9. Ce qu'elle aime c'est l'eau paisible d'un étang ; elle en est bien la souveraine.

842. VERS A TERMINER.

Sans parents, sans amis et sans —
Oublié sur la terre et loin de tous les —
Par les vagues jeté dans cette île
Le doux nom de la France est souvent sur ma —
Auprès d'un noir foyer, seul, je me plains du —
Je compte les moments, je souhaite la —
Et pas un seul ami dont la voix m'—
Qui près de moi s'assaye, et, voyant mon—
Se baigner de mes pleurs et tomber sur mon —
Me dise : « Qu'as-tu donc ? » et me serre la —

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 18 courant.

Publications officielles

Mises au concours.

Ecole normale de Porrentruy. — Une nouvelle série d'élèves sera admise au printemps dans cette Ecole. Les aspirants doivent s'inscrire jusqu'au 15 mars auprès de la Direction de l'établissement. (Voir pour les pièces à présenter la *Feuille officielle* du samedi 25 janvier n° 7). L'examen d'admission aura lieu le 31 mars et le 1^{er} avril, à partir de 8 heures du matin.

Ecole normale de Delémont. — Une nouvelle série d'élèves sera aussi admise au printemps. S'inscrire jusqu'au 25 mars. Pour les pièces voir le même n° de la *Feuille officielle*.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 16 à 12 1/2 h., pour arrêter le budget et s'occuper du logement du régent et de du local affecté à la salle d'asile.

Bourrignon. — Le 16 à 2 h., pour voter les règlements de l'assistance.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 16 à 10 1/2 h. au théâtre pour voter le budget et nommer la commission de vérification des comptes.

Genevez. — Le jeudi 13 à 9 h. pour voter les règlements d'assistance et s'accuper de la barre du Bémont.

Montsevelier. — Le 16 à 2 1/2 h., pour voter les subsides pour le chemin de fer Delémont-Mervelier et décider si la place d'institutrice sera mise au concours.

Sonvillier. — Le lundi 17 à 2 h., pour rendre les comptes, discuter le budget, fixer la taxe des chiens, s'occuper de la question du gaz, etc.

Scut. — Le 9 à 3 h. pour remplacer le maire démissionnaire.

St-Ursanne. — Assemblée paroissiale le 9 février à 11 h. pour voter le budget, s'occuper de réparations à la cure de la Motte et de l'établissement d'un règlement d'impositions.

Sonceboz. — Le 14 à 8 h. du soir pour décider si l'on mettra au concours trois places d'instituteurs, ratifier deux ventes, etc..

Cote de l'argent

du 6 Février 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 98.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.